



SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEIL AUTO 974

4, RUE DU RESEDA 68200 MULHOUSE-Métropole

☎ GSM : 06.50.74.67.79 / 📠 BUREAUX : 09.54.34.32.33

SIRET : 791.835.192.00018 – Capital 4000€ – TVA intracom : FR32791835192 – code APE NAF 501 Z- RCS Mulhouse TI 791 835 192

---

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTES**

**OBJET DU CONTRAT:** Ventes Véhicules neufs et d'occasions

SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 fournit une prestation de service. Les présentes conditions générales de Mandat régissent la relation entre SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 et son mandant (ci-après « le Client » ou « le Mandant ») dans le cadre de la recherche, la négociation et l'achat, par L'intermédiaire de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974, au nom et pour le compte du Client, d'un Véhicule neuf, et/ou « 0 km » et/ou récent, et/ou D'occasion tel que décrit dans la PROFORMA de commande (ci-après « la PROFORMA »), Elles ont été portées à la connaissance du Client préalablement à la conclusion de la PROFORMA de Commande, ainsi qu'à la suite de la PROFORMA adressé par SARL CONSEIL AUTO IMPORT au Client, contresigné par le Client. Le véhicule objet du Mandat est décrit sur la PROFORMA adressé par SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 au Client (le « Véhicule »). Ce véhicule a été choisi préalablement par le Client via le site internet de : <http://www.CONSEILAUTO974.com> ou <http://www.CONSEILAUTOIMPORT.com>, ou a été choisi par email par le client ou proposé selon les critères de demande du client.

### **1. Identification de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974**

La société SARL CONSEIL AUTO IMPORT est une SARL au capital de 4 000 € Immatriculée au RCS de MULHOUSE sous le n° B 2006 B 01994. Siret : 791.835.192.00018, immatriculée à la TVA sous le n. FR 87490094950 ayant son siège social au 4 rue du Réséda 68200 MULHOUSE ; téléphone : 0182880549; Fax: 09 55 18 0472, désignée SARL CONSEIL AUTO IMPORT dans les présentes conditions. Outre son siège social SARL CONSEIL AUTO IMPORT dispose d'une enseigne Commercial qui représente une filiale spécialisé dans l'export de véhicule pour l'île de la réunion dénommé : **CONSEILAUTO974**

### **2. Acceptation des conditions générales**

L'acceptation par le Client de la PROFORMA de commande présenté par SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 entraîne l'acceptation sans réserve par le client de l'intégralité des présentes conditions générales de vente. Le Client est informé et accepte que SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 négocie auprès de distributeurs indépendants de la marque du véhicule ou de toutes autres entreprises en Europe ou à l'étranger l'achat du véhicule désigné dans la PROFORMA. Les photographies illustrant les produits, tant sur le site de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 qu'au sein du bon de commande ou tout autre document, ne font pas partie du champ contractuel, sauf cas contraire pour un véhicule d'occasion en stock Europe, mais cela sera préciser sur la PROFORMA de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 Dans le cas où des erreurs y seraient présentes, elles ne pourraient engager la responsabilité de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 à l'égard du Client.

### **3. Garantie de prix – TVA Acquittée – Contenance du prix**

Les prix sont garantis dès signature et réception de la PROFORMA de SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974, les prix sont en hors-taxe, pour les clients ou les mandants ressortissant d'outre mer disposant encore d'une adresse de résidence principale dans son département. La tva en vigueur sera acquittée par le client ou le mandant dès réception du véhicule au service douanier compétent. SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 reconnait payer de la TVA uniquement sur la marge nette effectuée Sur la vente en Hors-taxe pour les clients ou les mandants ressortissant d'outre mer.

Les prix sont TTC pour les clients ou les mandants résidant en France métropolitaine avec la TVA appliqué en vigueur de 19.6% acquitté par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974.

Les prix comprennent; le prix du véhicule, notre commission dont SARL CONSEIL AUTO IMPORT /CONSEILAUTO974 se réserve le droit ou pas d'en informer le montant à son client, les frais de livraison et frais annexe du véhicule (transport terrestre, maritime, documents administratifs, contrôle avant mise à la route, nettoyage, complément gazole) dans le pays d'habitation de l'acheteur. Le Client reconnaît et accepte qu'en cas d'une nouvelle réglementation imposant des modifications techniques, entre le moment de l'envoi de la PROFORMA de CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 et la réception dudit de la PROFORMA signé par le Client, SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 se réserve le droit de ne pas honorer ledit Mandat et d'augmenter le prix du véhicule. SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 veillera à en informer le Client dans les plus brefs délais par Email et par simple notation sur une nouvelle PROFORMA signé éditer au jour. A défaut de consentement du Client quant à la modification du prix, la PROFORMA sera annulé et SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 remboursera au Client l'acompte par lui versé, à l'exclusion de toute indemnité de quelque nature que ce soit. Pour les véhicules d'occasions et les véhicules neufs pré immatriculés, dans le cas où le véhicule proposé par devis ne serait plus disponible à la vente du fait du décalage entre la date d'envoi de la PROFORMA par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 et la date de réception dudit acheteur signé, SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 ne pourra être tenue d'honorer le présent contrat.

### 3.1. Frais non compris dans le prix stipulé de la PROFORMA de commande

### 3.2. Bonus / Malus écologique et Prime à la casse

Les bonus ou malus éventuels liés aux émissions de CO2 du véhicule indiqués sur le Bon de Commande sont présentés sous Réserve d'application par les administrations. Dans certains cas, SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 n'est pas en mesure d'appliquer le bonus écologique, cela est alors clairement indiqué sur ce document. Ces mesures gouvernementales s'appliquant sur l'année en cours uniquement - SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 n'est pas en mesure de savoir à l'avance si ces dispositifs seront reconduits ni les modalités exactes de ces dispositifs dans le cadre d'une éventuelle reconduction. SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 ne pourra être tenue pour responsable de la suppression ni de la modification de ces dispositifs, notamment dans le cadre des Véhicules commandés sur une année et livrés sur l'année suivante.

### 4. Délais de recherche et demande abusive

SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 met à la disposition du client un temps de recherche qui prendra fin jusqu'à que le Véhicule demandé par le client corresponde à cette attente et qu'il remplisse au moins 90% de ces critères de recherche. Cependant SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 informera son client sur les réalités du marché qui peuvent interférer la durée De recherche de son véhicule ainsi que la cohérence entre la demande et le budget client.

SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 peut ne pas entreprendre de recherche sur des demandes client à répétitions sur plusieurs modèles différents ou bien même sur des demandes avec un résultat de recherche qui n'a pas été prise en compte au préalable par le client.

### 5. Véhicules Neuf et Occasion

Les véhicules dit « neuf » proposés par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 peuvent présenter une première immatriculation à l'étranger et peuvent disposer d'un kilométrage entre 0 et 6 000 km, le client ou le mandant sera informé sur cette particularité et elle sera présente sur la PROFORMA de commande et sur la facture définitive.

Les véhicules dit « d'occasion », proposer par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 présentent une immatriculation d'au moins 6 mois et d'un kilométrage de 6 000km minimum, ces véhicules peuvent toutefois encore bénéficier de la garantie constructeur. Pour les véhicules d'occasion présentant un kilométrage à partir de 100 000km SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 Ne peut garantir le suivi de l'entretien, et ne peut se tenir responsable des vices cachés de son fournisseur dont SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 n'aura pas été informé au préalable.

### 6. Garantie Mécanique et Garantie constructeur des véhicules vendus par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974

#### 6.1 Garantie constructeur des véhicules neufs

Les Véhicules livrés par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 sont fournis dans la mesure du possible avec le carnet de garantie et le manuel d'utilisation en français du constructeur. En application de la réglementation européenne (Règlement (CE) n° 140012002), la garantie constructeur est assurée par tous les établissements représentant la marque du Véhicule, tant en France, qu'a l'île de la réunion Département d'outre mer faisant partie de l'union européenne, le Client est informé que conformément à cette réglementation, il bénéficie en outre:

- \*1. De la gratuité de la première visite de révision lorsque cette *gratuité* est prévue par le constructeur,
- \*2. Des actions de rappel lors des opérations de sécurité chez le concessionnaire de la marque le plus proche de chez lui.

En aucun cas le Client ne pourra prétendre à un recours contre la société SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 en cas de mauvais usage ou de non-respect des instructions du constructeur dans l'application de la garantie.

#### 6.2 Garantie constructeur et garantie mécanique des véhicules d'occasions

Les véhicules dit *d'occasions* livrés par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 n'étant plus sous garantie constructeur (sous réserve d'avoir dépasser le délais préconiser par le constructeur) bénéficient dans la mesure du possible, hors information contraire dans les conditions particulière de la PROFORMA de commande, d'une garantie mécanique de 3 à 12 mois pièces et main d'œuvre selon l'organisme privé assureur. Cette garantie est applicable en fonction de la résidence principale du client moyennant le versement d'une somme forfaitaire. Cette garantie prendra effet à partir de la date de livraison et de l'approbation de l'organisme du fond de garantie du véhicule au client.

### 7. Appellation et équipement

Les véhicules provenant de l'étranger peuvent avoir une appellation différente. Le Client est informé et accepte que le véhicule présenté sur la PROFORMA de commande puisse présenter des différences par rapport au modèle vendu sur le marché français du fait de sa provenance de l'étranger. Le Client est avisé et accepte de prendre possession de son véhicule selon l'appellation déterminée par le constructeur dans le pays de provenance. Toutefois le Client aura la possibilité de mentionner sur la PROFORMA de commande les caractéristiques techniques auxquelles il subordonne son engagement.

### 8. Garantie du niveau d'équipement

Dans l'hypothèse où les caractéristiques du véhicule commandé seraient modifiées par le constructeur à la suite de modifications liées à l'évolution technique, qui entraîneraient une augmentation du prix, SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 veillera à en informer le Client dans les plus brefs délais par Email et par simple notation sur une nouvelle PROFORMA signé éditer au jour. A défaut de consentement du Client quant à la modification du prix, la commande sera annulée par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 et remboursera au Client l'acompte par lui versé. Dans l'hypothèse où les caractéristiques du véhicule commandé seraient modifiées par le constructeur à la suite de modifications liées à l'évolution technique, sans augmentation du prix ni altération de qualité, conformément aux dispositions de l'article R .132-3 alinéa 2 du Code de la Consommation, le véhicule livré par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 pourra être un véhicule dont les qualités substantielles sont équivalentes à celui commandé, étant précisé que le Client a disposé de la possibilité de mentionner sur la PROFORMA de commande les caractéristiques auxquelles il subordonne son engagement. Les véhicules livrés par SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEILAUTO974 ne pourront bénéficier d'un équipement inférieur à celui mentionné dans le mandat. Dans le cas où le véhicule livré ne serait pas conforme au mandat, l'acheteur pourra annuler sa commande et même être remboursé de l'acompte qu'il aura éventuellement versé.

## **9. Garantie d'immatriculation**

SARL CONSEIL AUTO IMPORT /CONSEILAUTO974 garantit l'immatriculation au nom de l'acheteur. Le Client est informé que son véhicule est susceptible de subir une première immatriculation à l'étranger, à son nom ou au nom d'un intermédiaire. Il est informé qu'il pourra le cas échéant, rouler sous couvert d'une immatriculation provisoire WW attribuée par SARL CONSEIL AUTO IMPORT /CONSEILAUTO974 jusqu'à l'obtention de l'immatriculation définitive.

## **10. Indisponibilité du véhicule – véhicule non conforme a la commande initiale**

Si le véhicule commandé par le Client devait être indisponible ou différent de celui commandé initialement par le client, SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 sera considérée comme ayant insatisfait à ses obligations en fournissant au Client un véhicule dont les qualités substantielles et le prix sont équivalents. Le Client pourra dans ce cas refuser ce véhicule, et se voir rembourser son acompte ou la totalité de la somme versé, si toutefois il accepte le véhicule tel quel il ne pourra bénéficier d'aucune remise commerciale qu'il soit.

## **11. Date de livraison**

SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 ne peut en aucune manière être tenu pour responsable d'éventuels retards de livraison des véhicules dus aux constructeurs, concessionnaires, transporteurs ou catastrophes naturelles. La date de livraison est donnée à titre indicatif avec un délai de variation donnée par le fournisseur. La livraison est en fonction du constructeur, de son délais de fabrication usine, du fonctionnement de la concessionnaire de la marque, du transitaire maritime pour les clients d'outre mer et du transporteur routier. Aussi SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 ne pourrait se voir opposer tout retard dû à ces facteurs. Les arrhes versées lors de la commande, resteront propriétés de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974.

## **12. Délais de livraison du transit temporaire et mise à disposition du véhicule pour les clients D'outre Mer**

Pour les clients d'outre mer qui après avoir commandé leur véhicules avec SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 en Formule spécifique sous régime du TRANSIT TEMPORAIRE, le délai de livraison et la mise à disposition du véhicule à son client lors de son arrivée en métropole sont garantie par SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974. Cependant si la SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 failli à son obligation de mettre le véhicule à la disposition de son client dès son arrivée en métropole, SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 s'engage à mettre à disposition du client un véhicule de location ou de substitution, jusqu'à la livraison de son véhicule initialement commander.

## **13. Lieu de Livraison**

Pour les clients d'outre mer effectuant un Transit temporaire et venant récupérer leurs véhicules en métropole la livraison a lieu dans les locaux de l'agence de transit maritime « AUTOTRANS » situé à : 167 avenue des grésillons 92230 Gennevilliers, exclusivement elle peut également s'effectuer chez un partenaire de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 Situé à : 33 rue Jean du moulin BLOTZHEIM « CLASSAUTO » ou bien chez : « GARAGE NEFF » 4 Route de Didenheim 68720 HOCHSTATT, et ceci de même pour les clients de France métropolitaine. Pour les clients d'outre mer optant pour l'export classique la livraison s'effectue au port de la réunion : POINTE DES GALETS île de la réunion, et plus particulièrement chez « SDV Réunion » 3 rue Gustave Eiffel ZAC Ravine à marquet 97419 LA POSSESSION. Toutes ces sociétés ont été prévenue au préalable par SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 et mettrons à disposition leurs locaux pour la durée de la livraison client et selon leurs règles préétablie avec la prise en charge du véhicule sous leurs contrat d'assurance et leurs responsabilité. Lorsque le véhicule est prêt à être mise à la disposition du Client, SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 ou SDV Réunion en informe le Client. Le Client s'engage à prendre livraison dans les huit jours qui suivront la date de mise à disposition dans les différents points de livraison prénommé. Passé ce délai, les arrhes versées resteront définitivement acquies à la société SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 à titre d'indemnité. Sauf accord préalable, si le véhicule n'est pas retiré dans les 10 jours suivant sa mise à disposition, les différents administrateurs nommée ci-dessus qui mettent leurs locaux à disposition pour la livraison pourront facturer des frais de garde à SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974, qui seront refacturé et devront être réglés par le client avant la récupération de son véhicule.

## **14. Stock**

Le Client est informé que, pour les véhicules présentés comme étant en stock, les délais de livraison et les prix ne sont garantis que dans la limite des stocks disponibles.

## **15. Assurance et limite de responsabilité**

Le client s'engage à assurer son véhicule auprès de son assureur à compter du jour de la livraison dès communication des numéros de plaque et Numéro de série par SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 qui se dégage de toute responsabilité en cas de sinistre dès que le véhicule sera mise à la disposition dans les différents locaux nommée à l'article 13, la responsabilité de SARL CONSEIL AUTO IMPORT /CONSEILAUTO974 s'arrête à partir du moment où le véhicule a été livré chez c'est prestataire de stockage nommée à l'article 13.

## 16. Garantie de paiement, facture et règlement

Le client est informé que le véhicule devra être intégralement payé à la société SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 avant sa mise à disposition ou avant son expédition en Outre Mer une fois le solde payé en intégralité SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 éditera une facture définitive au nom de son client ou mandant, à savoir que tant que le véhicule Ne sera pas payez dans son intégralité il restera la propriété de SARL CONSEILAUTOIMPORT/CONSEILAUTO974.

### 16.1 Réserve et paiement des véhicules neufs

L'acheteur est informé qu'un acompte du prix total du véhicule mentionné sur la PROFORMA lui sera exigé pour l'enregistrement de sa commande auprès du vendeur européen. Le pourcentage du montant de l'acompte varie en fonction des conditions du fournisseur européen de CONSEILAUTOIMPORT/CONSEILAUTO974, le paiement de celui-ci se fera uniquement par virement bancaire parallèlement à l'envoi du bon de commande. Le règlement du solde se fera dès l'arrivée du véhicule chez la concession Française ou étrangère exclusivement par virement bancaire ou par chèque de banque certifié pour les clients de France métropolitaine De plus la livraison du véhicule est soumis à une clause de propriété. Loi 80 335 du 12 Mai 1980, les véhicules restent la propriété de SARL CONSEILAUTOIMPORT/CONSEILAUTO974 jusqu'à paiement intégrale du prix.

### 16.2 Réserve et paiement des véhicules d'occasions

L'acheteur est informé qu'un acompte du montant total peut lui être exigé pour la réserve de son véhicule auprès du vendeur européen. Celui-ci se fera uniquement par virement bancaire pour les clients d'outre mer et par virement ou chèque certifié bancaire pour les clients de France métropolitaine parallèlement à l'envoi de la PROFORMA de commande. Le règlement du solde se fera avant la mise à disposition du véhicule au client et exclusivement par virement bancaire, pour les clients d'outre mer et par virement ou chèque certifié bancaire pour les clients de France métropolitaine, après expiration du délai légal de rétractation (7jours) conformément à l'article L.121-20 du Code de la Consommation. De plus pour les clients de France métropolitaine les paiements en liquide peuvent se faire jusqu'à un montant maximum de 3 000eur TTC

### 17. 1 Résiliation de la PROFORMA de commande

Conformément aux dispositions de l'article L. 114-1 du Code de la Consommation, le client peut dénoncer le contrat proprement dit la PROFORMA Par LR/AR en cas de dépassement de la date de livraison du bien ou d'exécution de la prestation excédant sept jours et non du à un cas De force majeure. Le consommateur exerce ce droit dans un délai de soixante jours ouvrés à compter de la date indiquée pour la livraison du bien ou de l'exécution de la prestation, toute commande faite avec un délai de livraison indiqué sur la PROFORMA qui serait annulée par le client avant que la Livraison soit effectuée à la date prévue entrainera pour celui-ci la perte de son acompte.

Nous vous rappelons, qu'au titre de l'article 11 des présentes conditions : « SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 ne peut en aucune manière être tenu pour responsable d'éventuels retards de livraison des véhicules dus aux constructeurs, concessionnaires, transporteurs ou catastrophes naturelles, ainsi que d'éventuelles augmentations, changements d'équipements ou d'options faits par les constructeurs en cours de commande (le cas échéant, un avis de modification vous sera transmis et vous aurez le possibilité de poursuivre ou non votre commande sans pénalité).

De même, toutes contestations, de quelque nature qu'elles soient, devront faire l'objet d'un courrier à l'attention SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974. et par lettre simple. Les entretiens téléphoniques ne seront pas pris en compte.

### 17.2 Cas de force majeure

Peut être considérés comme un cas de force majeure et exclure la résiliation du contrat proprement dit la PROFORMA signé par le client : *Catastrophe naturelle, les retards de fabrication du constructeur, la suppression de la commercialisation du modèle concerné préconisé par le constructeur.*

## 18. Clause pénale

Sauf stipulation contraire énoncée aux présentes conditions générales, dans le cas où le Client révoquerait sa PROFORMA de commande, l'acompte sera définitivement acquis à SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974.

## 19. Attribution de juridiction

Tout litige né de l'interprétation et/ou de l'exécution du contrat sera la seule compétence du TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de MULHOUSE 21, avenue Robert Schumann.

Par la présente PROFORMA de commande, Mr ou Mme : .....

demande à la société SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974 de rechercher, négocier et d'acheter à sa place, d'immatriculer et pour son compte un véhicule et d'en assurer la livraison.

Je reconnais également avoir approuvé et lu les conditions générales de vente de SARL CONSEIL AUTO IMPORT/CONSEILAUTO974.

Date:

Mention « Lu et approuvé » :

Signature :

SARL CONSEIL AUTO IMPORT / CONSEIL AUTO 974

4, RUE DU RESEDA 68200 MULHOUSE-Métropole

GSM : 06.50.74.67.79 / BUREAUX : 09.54.34.32.33

SIRET : 791.835.192.00018 – Capital 4000€ – TVA intracom : FR32791835192 – code APE NAF 501 Z- RCS TI 791 835 192

